

RESEAU ECOLOGIQUE
DES TROIS-VAUX

ETAT FINAL

Organisme responsable : Association régionale Jura-Bienne
Participation publique : 18 juin - 9 juillet 2010 Examen préalable du : 08 novembre 2010
Approuvé par l'Association régionale Jura-Bienne selon décision de l'assemblée générale des délégués du : 01 décembre 2010
Association régionale Jura-Bienne

Le président, Jean-René Carnal
Certifié exact par l'Association régionale Jura-Bienne : Bâle, le 20 décembre 2010

ARJB : le secrétaire, André Rothenzblut
Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire :

Description de l'évolution du document	Date	Dess.	Cont.	Visa
a. Version pour information et participation publique	18.06.2010	GL	AB	
b. Version pour examen préalable	02.08.2010	GL	AB	
c. Version pour approbation	09.12.2010	GL	AB	

Date	Dess.	Cont.	Visa	Exempl.	Echelle
09.12.2010	GL	AB	AB	100 x 150 cm	1:20'000

LE FOYARD
ETUDES EN ENVIRONNEMENT
LE FOYARD SA
Rte de Port 20
2903 Bienne
T +41 32 365 10 06
F +41 32 365 10 05
foyard@biel.ch

Légende

Périmètres d'intervention (Pi; contraignants)

- Protection des ressources en eau S1 (PReau1)
- Protection des ressources en eau S2 (PReau2; superposé)
- Zone de conservation de terrain sec (ZCOsec)
- Zone de conservation de terrain humide (ZCOhum)
- Zone de conservation des orchidées (ZCOorch)
- Zone tampon de lisière de forêt (ZTlf)
- Zone tampon de réserve naturelle (ZTnat)
- Zone tampon de cours d'eau (ZTliv)
- Zone de conservation de paysage structuré (ZCOrs)
- Réseau de paysage agricole ouvert (RESp)
- Zone de conservation de verger (ZCOve; superposé)

Eléments indicatifs

- Prairies et pâturages secs d'importance nationale
- Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale
- Terrains secs BE (INVsec)
- Zones humides BE (INVhum)
- Réserves naturelles (NAT)
- Périmètre de projet
- Projets réseau existants
- Limites communales
- Parcellaire
- Estivage
- Forêt
- Rocher
- Zone à bâtir

